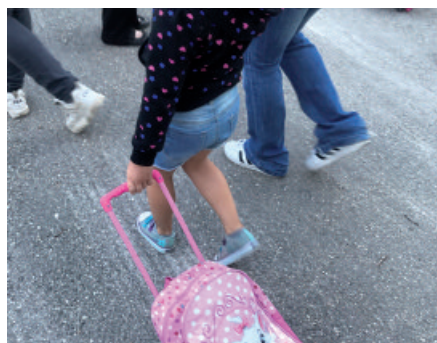


Octobre 2020

Marielle FIGUET
réélue maire au premier tour !



Le conseil municipal



C'est la rentrée !



La Maison d'Arlandes

L'équipe municipale conduite par Marielle Figuet est restée à l'écoute des Castelneuvois et présente, sur le terrain, pendant toute la durée du confinement.



Pour accompagner la reprise des activités des entreprises, des commerçants et des artisans de Châteauneuf-du-Rhône, distribution par la municipalité d'un kit, composé d'une solution hydroalcoolique et de masques réutilisables, à chaque gérant d'établissement.



Distribution de sachets de nougats et d'une carte de soutien signée par Madame le Maire auprès des résidents et du personnel de l'EHPAD Ste-Thérèse. Un peu de douceur pour encourager nos seniors et leurs soignants en cette période difficile.



Un immense merci à toutes les coutières bénévoles du cercle des Castel'couturières qui, sous l'initiative et le dynamisme de Marie Long, ont fabriqué, à la salle Courbon et à domicile, des centaines de surblouses et de masques, pour le personnel hospitalier et les habitants de la commune.



Les entreprises castelneuvoises ont été solidaires des pouvoirs publics et ont fait fonctionner leurs réseaux de fournisseurs en fournissant gracieusement du matériel. Bertrand Bimont (laboratoire Bimont) et Sylvain Caire (société Textiss marque Freegun) situés ZA de l'Etang ont fait don à la commune de masques FFP2 (500) et chirurgicaux (500), de gels hydroalcooliques et de gants (500 paires). Ces fournitures ont été distribuées pour partie aux professionnels de la santé de la commune concernés par la pénurie, mais aussi aux élus et aux agents municipaux. Un bel exemple de solidarité, auquel la commune associe l'association Convergence, présente sur le bassin montilien, qui a fait don à la mairie de visière de protection.

Les mesures conduites par la municipalité :

- Informations continues sur la page Facebook de la commune
- Service de terrain assuré par la police municipale et la gendarmerie
- Interventions quotidiennes des services techniques pour assurer la salubrité du village
- Continuité du service public à la mairie, par mail ou par appel téléphonique
- Portage de repas à domicile
- Portage de courses alimentaires et de santé assuré par les élus
- Appels téléphoniques réguliers auprès des personnes âgées ou fragiles
- Système de garde d'enfants du personnel soignant et prioritaire
- Soutien, encouragement et applaudissements aux personnels soignants et aux personnes touchées



Sommaire

P. 2 / RETOUR EN IMAGES

P. 3 / EDITO

P. 4 / VIE MUNICIPALE

- Présentation du nouveau conseil municipal

P. 6 / JEUNESSE / VIE SCOLAIRE

- Rentrée des classes

P. 8 / DOSSIER :

interview de Marielle Figuet

P. 12 / COMMERCE / ECONOMIE

- Le Manoir du Roure
- Le Provenc'Hall
- A corps parfait
- Le barbier-coiffeur

P. 14 / TRAVAUX / PATRIMOINE

- La maison d'Arlandes
- Le City Stade
- La place des Bateliers

P. 16 / NUMÉROS UTILES

Le 15 mars dernier, avec 85,60 % des suffrages, vous avez élu une nouvelle équipe pour conduire Châteauneuf du Rhône.

Au nom des élus, de l'ancienne et de la nouvelle équipe, je vous remercie sincèrement, comme je remercie celles et ceux qui ont permis d'organiser cette journée de vote dans de bonnes conditions.

Ce résultat est un honneur et une grande fierté pour mon équipe municipale et pour moi-même. Il récompense le travail déjà accompli et légitime, celui que nous allons engager pour les six années à venir.

Le programme pour lequel vous nous avez élu est riche et ambitieux, à l'image du dynamisme économique, associatif, culturel, patrimonial et sportif que connaît déjà notre commune, dont nous pouvons tous être très fiers.

Toute mon équipe et moi-même sommes impatients de débiter la réalisation des projets structurants sur lesquels nous nous sommes engagés lors de la campagne électorale. Certains d'entre eux sont et seront soutenus par la Région, le Département, Montélimar-Agglomération ou encore la DRAC, partenaires que je tiens à remercier ici.

Notre feuille de route est claire. Nous nous engageons à la conduire avec fidélité et rigueur, à la décliner tout au long de ce second mandat pour accompagner le « bien vivre » ensemble dans notre commune et accroître le développement de Châteauneuf-du-Rhône sur son territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne rentrée.

Marielle FIGUET

Maire de Châteauneuf-du-Rhône

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

La nouvelle équipe a été élue,
au premier tour des élections
municipales du 15 mars dernier.



Marielle FIGUET
Maire

Vice-Présidente à la
Communauté d'Agglomération
en charge de la famille



Marilyne ROISSAC

Adjointe déléguée aux affaires
sociales et scolaires
Conseillère Communautaire



Daniel COIRON

Adjoint délégué à l'urbanisme et
aux travaux
Conseiller Communautaire



Chrystel MERY

Adjointe déléguée aux finances



Jean-Pierre GARCÈS

Adjoint délégué au cadre de vie



Nathalie GATT

Adjointe déléguée aux
animations et aux sports



Daniel MAGNET

Adjoint délégué
aux petits travaux



André RAVIER



Hubert SANCHEZ
Suppléant CLI



Jean ASTORGA
Correspondant Défense



Serge RONCHI



Claire AUGAS



Muriel ESPIC AUGIER
Conseillère municipale
déléguée au développement
durable



Valérie JOUMIER
dite Valéria FLORENCIO
Conseillère municipale
déléguée à la culture



Philip BRISAC



Eric MONERAT



Olivier COCHARD



Mireille MARTURIER
Conseillère municipale
déléguée aux seniors



Aurélie VIALLET



Marina LOUSSERT



Sylvie FÉROTIN
Conseillère municipale
déléguée aux réseaux
et à la voirie
Vice-Présidente au SDED
en charge de l'éclairage public



Vivien GRELLET



Bruno BOUYSSOU

C'EST LA RENTRÉE !

Les élèves et les enseignants ont repris le chemin de l'école, mardi 2 et jeudi 3 septembre. Une rentrée organisée en deux temps cette année, afin de respecter le protocole sanitaire imposé, avec port du masque et gestes barrières. Ces journées ont été très bien préparées en amont par la municipalité, désireuse d'offrir le meilleur accueil et de bonnes conditions de travail aux enfants comme à leurs enseignants.



Une rentrée bien préparée ...

« La crise de la Covid-19 a placé cette rentrée sous un angle inédit. Nous avons dû nous adapter et nous avons finalisé le protocole sanitaire avec les directrices, Isabelle Jalat et Marion Vidal Marachian pour assurer une rentrée en toute sécurité pour les petits, l'équipe enseignante et toute le personnel municipal » explique Marielle Figuet. Accompagnée par son adjointe déléguée aux affaires scolaires, Marilyne Roissac, Madame le Maire était présente pour souhaiter une bonne rentrée à tous les enfants et rencontrer leurs parents.



Les effectifs

297 élèves

5 classes maternelles
accueillent **111** élèves

8 classes élémentaires
accueillent **186** élèves

Le séminaire de rentrée

Le personnel municipal s'est retrouvé, comme il est de tradition quelques jours avant la rentrée, en présence de Marielle Figuet, Maire et de Marilyne Roissac, adjointe aux affaires scolaires. Ce moment privilégié a été l'occasion d'échanger avec les équipes (agents administratifs, agents techniques, personnel des écoles, périscolaire et Atsem) sur le bilan de l'année écoulée et sur les projets à venir. Cette année, crise de la Covid-19 oblige, le personnel a été aussi sensibilisé et informé sur toutes les dispositions sanitaires imposées pour la rentrée scolaire : gestes barrières, port du masque et distanciation sociale à respecter et à faire respecter dans tous les lieux publics.



Du côté des activités périscolaire et extrascolaires

Placées sous la compétence de Montélimar Agglomération, ces activités accueillent les enfants dans des locaux dédiés mis à disposition par la commune.

Informations et inscriptions : Jérôme Magnan, directeur du service périscolaire (06 12 83 28 57) j.magnan@montelimar-agglomeration.fr ou sur le portail famille de Montélimar Agglomération. Une cinquantaine d'enfants de 3 à 17 ans se retrouvent au centre de loisirs, le mercredi et pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël et du mois d'août).



Arthur et Zoé veillent sur nos enfants

Afin de sensibiliser les automobilistes au respect des limitations de vitesse dans le village, la municipalité a installé Arthur et Zoé, des personnages à taille humaine, en amont des passages piétons de la RD73, en direction de Viviers.

Ces ambassadeurs sont des précieux auxiliaires de sécurité routière et rappellent à tous son devoir de prudence aux abords des écoles.

« Nous avons bénéficié pour ces travaux d'une subvention issue des amendes de police versée par Département de la Drôme, un soutien très appréciable pour notre commune » précise Marielle Figuet.

Travaux d'été

Différents travaux ont été réalisés cet été à l'école, notamment la peinture d'une classe de maternelle, du hall et de la salle du goûter, avec la collaboration des agents, sous l'œil avisé de l'adjoint délégué aux petits travaux, Daniel Magnet.



MARIELLE FIGUET

“ Merci aux Castelneuvois pour leur confiance renouvelée ”

Comment la municipalité s'est-elle adaptée aux exigences sanitaires, humaines et sociales imposées par la crise de la Covid-19 ?

M. F : Dès le début du confinement, nous avons pris des mesures d'accompagnement tournées vers le public le plus fragile, dont nos séniors : appels téléphoniques réguliers, portage de courses, etc... Dans un contexte de pénurie, nous avons réussi à approvisionner les infirmiers(ères), assistantes maternelles, la maison de retraite, en gel hydroalcoolique et masques FFP2 grâce à nos bonnes relations avec le monde économique (kits offerts par Bernard Bimont des Laboratoires Bimont et Sylvain Caire de la société Textiss). Pour leur apporter soutien et réconfort, nous avons distribué du nougat à nos résidents de la maison de retraite.

Tout au long des événements, j'ai tenu à ce que mon équipe reste mobilisée, sur le terrain et à mes côtés, comme l'ont été les agents communaux, pour répondre aux attentes et aux sollicitations de nos administrés.



Sur la gestion et la distribution des masques grand public, j'ai souhaité que la commune garde son indépendance et qu'elle puisse bénéficier de son propre stock de masques, en plus de la dotation de l'Agglomération et de la Région. Cela a été possible, grâce à une commande à un prestataire, et à un engagement exemplaire de nos couturières dans la confection de masques tissus mis à disposition des habitants. La mobilisation des élus et des bénévoles a permis une distribution à l'ensemble de la population avant la date limite du déconfinement.

Je suis très fière de la chaîne de solidarité que nous avons tissée tous ensemble et qui nous a permis de traverser cette crise.

Vous avez aussi pris des mesures économiques ?

M. F : Oui, c'est aussi notre rôle d'accompagner le monde économique quand il traverse une crise, comme nous avons pu le faire aussi à la suite du tremblement de terre du 11 novembre dernier.

A la suite du déconfinement, en lien avec la cellule économique de Montélimar-Agglomération, j'ai relayé l'aide de la Région auprès des entreprises locales qui pouvaient en bénéficier, La commune a aussi pris une délibération pour la gratuité des droits de place jusqu'au 31 décembre 2020.

“ Nous avons su anticiper et prévoir, cela a été notre force ”

Comment avez-vous préparé le déconfinement ?

M. F : Avec le même désir de concertation et d'échanges avec l'ensemble des acteurs sur le terrain. Le 11 mai, tous les Castelneuvois avaient reçu un masque en tissu dans leur boîte aux lettres. Avec mon adjointe, Marilyne Roissac, nous avons travaillé avec l'équipe enseignante pour préparer la reprise, puis la rentrée. Je suis restée aussi proche des commerçants et de nos chefs d'entreprises, accompagnée par les élus, le Directeur Général des Services et le personnel administratif.

Le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé dans un contexte inédit.

M. F : Nous avons scrupuleusement respecté toutes les consignes de sécurité qui nous ont été données par l'Etat. Nous avons pu conduire trois réunions publiques. Je regrette juste que la situation sanitaire n'a pas permis de partager et de célébrer notre belle victoire lors d'un moment de convivialité, avec mon équipe, les administrés et plus généralement toutes les personnes qui nous ont soutenu, et que nous souhaitons remercier.

Votre liste a remporté les élections municipales, avec un taux de 85,60 %. Que vous inspirent ces excellents résultats ?

M. F : C'est merveilleux, je ne m'attendais pas à ce beau résultat et je remercie les Castelneuvois pour leur confiance. Nous avons remporté 22 sièges sur



23 avec une équipe renouvelée aux deux tiers. Cette victoire récompense tout le travail accompli par l'ancienne équipe et apporte une légitimité à la nouvelle, qui va continuer à œuvrer au développement et au « bien vivre ensemble » à Châteauneuf-du-Rhône. C'est aussi le résultat du travail et du dévouement de toute la collectivité et des agents qui est ainsi reconnu.

Vous vous êtes engagée à maîtriser la fiscalité et à ne pas augmenter le taux des taxes communales.

M.F : Notre volonté est de ne pas augmenter les taux communaux, comme je m'y suis engagée depuis 2014, tout en maintenant un programme d'investissements ambitieux pour Châteauneuf. Une gestion saine permet de concilier les deux. De plus, il est de mon rôle d'élue d'aller chercher des subventions auprès des différents partenaires extérieurs, ce que je vais continuer à faire, j'en profite d'ailleurs pour les remercier de leur soutien.

A quoi attribuez-vous le dynamisme et l'attractivité de Châteauneuf ?

M. F : A la détermination de l'équipe municipale. J'en suis le chef d'orchestre, mais je suis entourée d'élus et d'agents déterminés et engagés pour leur commune. Je souhaite continuer à faire changer les choses, c'est mon objectif et j'y mets tout mon coeur. Je reste aussi très à l'écoute des besoins et des attentes sans laisser personne sur le bord de la route.

Au fil du dernier mandat, chacun a pu trouver sa place, notre commune y a gagné en apaisement et en dynamisme collectif. Ce qui fait le Châteauneuf d'aujourd'hui, c'est aussi la proximité et la bienveillance. Je tiens enfin à garder ma casquette de maman ou d'administrée, pour garder le recul nécessaire à la prise de décision.



“ Proximité, écoute et bienveillance ”



Vous êtes très attachée à la proximité.

M. F : Oui, c'est un peu ma marque de « fabrique ». J'ai toujours associé les administrés à nos prises de décision, notamment avec des réunions publiques et des visites sur le terrain pour les tenir informés. Les élus ne peuvent pas être partout tout le temps. Il est important de compter sur des personnes relais dans les quartiers. Je remercie celles et ceux qui tissent ce lien au quotidien entre les habitants et les élus. Je souhaite d'ailleurs accentuer cette proximité avec tous.

Quelles vont-êtr vos premières priorités ?

M. F : La finalisation du City-stade, un engagement que j'ai pris auprès des jeunes de la commune, la réalisation du pôle médical et de la résidence seniors, la réhabilitation de l'école maternelle et l'extension de la cantine, l'aménagement sécuritaire de l'entrée nord et l'installation de la vidéoprotection.

Pourquoi la vidéoprotection est-elle importante pour la commune ?

M. F : Durant le dernier mandat, j'ai souhaité mettre l'accent sur la sécurité, notamment avec la création d'un deuxième poste de policier municipal et la création d'un local dédié. Nous avons déjà rencontré la Gendarmerie et le dossier est prêt. Les premières caméras seront implantées autour du City Stade, site fréquenté par des familles et des jeunes, qui accueille déjà les tennis, la piscine, les jeux de boules. Ma fibre de maman et mon rôle d'élue m'obligent à sécuriser ce lieu pour éviter tout problème et assurer la sécurité et la protection que je dois à mes administrés.



Vous venez d'être réélue vice-présidente au sein de Montélimar-Agglomération.

M. F : Je suis très heureuse d'avoir conservé ma délégation en charge des centres de loisirs, complétée dans ce nouveau mandat avec le périscolaire. Je remercie sincèrement le président Julien Cornillet pour la confiance qu'il m'accorde pour conduire une « feuille de route » ambitieuse. Ce sont des projets importants pour l'avenir de Montélimar-Agglomération. Ma délégation va me permettre, en lien avec les autres élus de l'Agglomération, de réaliser des actions qui me tiennent à cœur en direction de la famille. Je souhaite notamment conduire des projets intergénérationnels, de belles ambitions à porter pour notre territoire.

Je n'oublie pas bien sûr de veiller à la place de la commune au sein de la Communauté d'Agglomération.



LE MANOIR LE ROURE LUXE, VOLUPTÉ ET BIEN-ÊTRE À PORTÉE DE TOUS



Avec ses enfants et son ami et gérant, Nicolas Reinké, tous les quatre dans la partie, Thierry Louis souhaite créer un projet hôtelier et rachète le Manoir le Roure en 2018.

« Je souhaitais préserver ce site du XIV^e siècle, laissé à l'abandon, pour les générations futures. J'y ai engagé des travaux pharaoniques afin que ce patrimoine Castelneuvois retrouve sa splendeur d'antan ».

Le Manoir, entouré d'un magnifique parc

arboré de 4 hectares, a ouvert ses portes le 12 mai, ou plus précisément rouvert, après un premier épisode « tremblement de terre » en novembre dernier et la longue période du confinement. Aujourd'hui, Thierry Louis se tourne vers l'avenir, épaulé par sa famille et son jeune chef Quentin, en proposant quatre activités différentes.

La première est l'hôtellerie 4*, avec 10 suites de 25 à 50 m².

La deuxième est le SPA, ouvert à tous, doté de magnifiques installations (lits hydro-massant robotisé, grotte à sel, douche tropicale, bain à remous, hammam russe, sauna finlandais et sauna infra-rouges) permettant différentes prestations à prix très abordables.

Le Manoir le Roure propose une table « bistronomique », avec un menu à 33 € et une carte à base de produits bio et locaux, mêlant harmonie et gourmandise signée par le chef Quentin Philibert.

Enfin, la « Garçonnière », un club privé pour des personnes partageant les valeurs de joie de vivre, d'authenticité, de bienveillance et d'honneur.

« Un lieu pour boire un verre et se retrouver

dans un cadre privilégié et convivial. En raison des restrictions sanitaires actuelles, il est actuellement réservé pour des soirées privées » précise Thierry Louis.

L'adresse commence à être appréciée par de nombreux touristes régionaux, venant de Lyon ou de Montpellier, mais aussi et surtout par une clientèle locale, les chefs d'entreprises, les associations économiques et les élus du territoire. « Je les remercie sincèrement pour leur soutien et leur présence à nos côtés. Cette solidarité est essentielle, comme celle reçue de la part des commerçants de Châteauneuf-du-Rhône et de Montélimar. C'est important dans nos métiers car tout seul, on n'est rien, on a besoin des autres pour réussir » reconnaît Thierry Louis.

Prestations et visite virtuelle :

manoirleroure.com

<https://manoirleroure.com/manoir-le-roure/visite-virtuelle-manoir-le-roure/>

**4312 Route de Saint-Paul
+ 33 4 75 90 93 64**

LE PROVENC'HALL, UNE ADRESSE GOURMANDE

Depuis le 2 juin, Benoît Copillet vous accueille au Provenc'Hall, 3 place de la Grangette.

Il a profité du confinement pour réaliser de très nombreux travaux. « Notamment la mise aux normes handicapées et incendie, la nouvelle décoration et l'aménagement de la terrasse, fermée depuis de nombreuses années » explique le jeune homme pour qui la reprise de ce bar-restaurant est un nouveau défi professionnel.

Ce jeune Montilien est doté d'un un BEP cuisine et service, d'un Bac Pro cuisine et du niveau 1 en manager hôtellerie. Une formation solide qui lui permet de diriger un premier restaurant, au Collet d'Allevard. Après cette belle expérience, le trentenaire a souhaité reprendre cette affaire à Châteauneuf-du-Rhône, commune qu'il connaît bien pour y avoir déjà habité.

La capacité d'accueil est d'environ 55 couverts à l'intérieur et 35 à l'extérieur. C'est lui qui officie derrière les fourneaux et assure, avec sa serveuse, les services quotidiens : « Je propose des produits frais, du fait-maison, des produits régionaux ainsi que des légumes que je cultive dans mon potager. Une carte de plats traditionnels et de pizzas* » précise-t-il.

Et les clients apprécient ! « Châteauneuf-du-Rhône est un point de passage. On voit beaucoup de monde, des touristes qui descendent vers le sud, de nombreux cyclistes, grâce à la ViaRhôna, mais aussi des salariés et ouvriers. Une bonne clientèle en cours de fidélisation, boostée par ma page Facebook et mon positionnement sur Google ».



Le Provenc'Hall : ouverture tous les jours de 8h à 21h30, sauf le dimanche soir et le lundi.

*Pizzas et hamburgers à emporter

À CORPS PARFAIT, LA BEAUTÉ À VOTRE IMAGE



Offrez-vous un moment de bien-être et de beauté sous les mains expertes d'Emilie Brugier. La jeune femme vous accueille depuis le 7 juillet dernier, dans son institut de 50 m² aménagé d'une magnifique verrière.

Ici, tout est calme, douceur et volupté, à des prix très abordables : soins de peau et du corps, des épilations, des massages LPG (technique du palpé/roulé), sans oublier la prestation « onglerie ».

Après une expérience de plus de cinq ans au sein d'une salle de sport à Montélimar, Emilie décide, pendant le confinement, de transférer son salon « A corps Parfait ».

« Je souhaitais devenir indépendante et j'ai profité de l'opportunité de ce lieu plus grand à louer à Châteauneuf-du-Rhône, pour y installer mon activité, dont j'ai gardé le nom ».

Esthéticienne depuis quinze ans, elle avoue préférer les villages à la ville.

« J'apprécie tout particulièrement l'ambiance humaine et chaleureuse partagée par les Castelneuvois » reconnaît-elle dans un sourire caché sous son masque.

Sa clientèle montilienne lui est restée fidèle, confortée par celle de nombreux habitant(e)s qui découvrent avec plaisir ses prestations beauté.

A Corps Parfait
26 avenue de Montélimar
Sur rendez-vous :
06 25 85 69 21

www.a-corps-parfait-institut.fr

Du mardi au vendredi de 9 h à 19 h
samedi de 9 à 12 h

L'ATELIER CHEVEUX ET BARBES : POUR VOUS MESSIEURS

Après avoir géré un salon de coiffure mixte pendant 20 ans, Séverine Chatelet à souhaiter se reconverter professionnellement.

Elle oublie la coiffure mixte et s'oriente alors vers une activité exclusivement réservée aux hommes, dans le respect de la tradition et ouvre, le 23 juin dernier, « L'Atelier Cheveux et Barbes » 13 rue de la Combe, un peu en retard sur ses prévisions, crise sanitaire oblige. *« J'ai profité du confinement pour terminer les travaux et finaliser mon installation »* explique-t-elle.

Après une formation spécifique de barbier à l'ancienne, il y a 8 ans, cette nouvelle aventure professionnelle s'est imposée à elle.

Aujourd'hui, la « coiffeuse-barbière » officie seule, « coupe-chou » à la main, dans une ambiance cosy et bois. Ses prestations sont variées et adaptées à tous les âges : coupe classique, au rasoir, tondeuse, brosse, rasage du crâne (tondu américain). Elle peut

aussi vous réaliser des couleurs et décolorations (mèches), compte-tenu qu'elle a passé un brevet de coloriste, mais aussi l'entretien des barbes, boucs, moustaches, rasage complet dans le respect des traditions d'antan « serviette chaude » et finition « coupe-chou ».

Elle a choisi de travailler avec la marque « Tonsor et Cie », de fabrication française, 100 % naturelle basée à Toulouse. Elle s'est « retrouvée » dans la démarche sincère de la marque, « à contre-courant des formules soi-disant sur mesure qui ne sont que du marketing ».

Ces produits plaisent énormément à sa clientèle, en cours de fidélisation. Laissons faire le « bouche à oreille ». Essayer, c'est y revenir !

L'atelier « Cheveux et Barbes »
13 rue de la Combe
04 75 51 27 55



MAISON D'ARLANDES

Les travaux de restauration de la maison d'Arlandes ont démarré début septembre



Ce magnifique bâtiment, en plein cœur du village, date du XVI^{ème} siècle. Aussi appelé « Maison des Seigneurs », il est chargé d'histoire, avec une partie classée et une autre inscrite au titre des Monuments Historiques.

Sa façade Renaissance, ses renforts d'angles en pierres de taille, ses nombreuses fenêtres à croisée et une tour d'angle cachant un escalier à vis, en font un des joyaux du patrimoine de Châteauneuf-du-Rhône. Après avoir accueilli une école religieuse, il est désormais propriété de la commune.

Sensibilisée au mauvais état de la bâtisse et aux dangers qui pouvait en découler, la municipalité s'est mobilisée. Dans le cadre de sa politique de la préservation de son patrimoine bâti, elle a décidé de sauver la toiture et les façades, abimées et dégradées par la récurrence du ruissellement des eaux de pluies. Ces travaux de restauration et de sécurisation, qui vont durer cinq mois, sont financés à hauteur de 80 % par l'Etat (la DRAC), la Région Rhône-Alpes et le Département de la Drôme.

Le projet a été présenté lors d'une réunion publique, par Daniel Coiron, adjoint en charge des travaux représentant Marielle Figuet, les architectes du cabinet Architecture & Héritage, les représentants des entreprise Bougeois/Comte, tous les trois spécialisés dans la restauration des bâtiments historiques.

PLACE DES BATELIERS



Afin de faciliter l'accès et les déplacements sur la place des Bateliers, le parking a été entièrement repensé. Après les travaux, supervisés par Sylvie Férotin, conseillère déléguée à la voirie, réalisés par les services techniques, 19 places de stationnement sont aujourd'hui disponibles. Le nouveau sens unique tracé sur la place sécurise désormais les déplacements des automobilistes.



Nettoyage des escaliers et taille des haies réalisés par les équipes des services techniques.



La nouvelle matérialisation des places de stationnement, rue de la Combe, permet désormais un accès facilité au parking.

LE CITY STADE SORT DE TERRE

Le city Stade est un projet qui tient à cœur à l'équipe municipale et tout particulièrement à Marielle Figuet. « J'ai fait une promesse aux jeunes de Châteauneuf-du-Rhône et je tenais à la conduire dès le début du mandat ».

Sous la houlette et l'œil avisé de Jean-Pierre Garcès, adjoint au cadre de vie, et après un long travail de concertation avec les riverains et les associations, l'installation du terrain multi-sport a démarré, début septembre avec la réalisation du terrassement. Le chantier devrait se terminer en décembre.



L'installation de l'éclairage permettra aux d'usagers la pratique sportive en soirée (avec des horaires adaptés pour observer la tranquillité des riverains). Le site sera placé sous vidéo protection afin d'en assurer la sécurité.

Le City stade, parfaitement adapté aux jeux de ballon, basket et football, est très attendu par tous les jeunes de la commune. Ce terrain de sport complètera les équipements déjà installés sur le site (les tennis, le skate parc, la piscine et le jeu de boules). Il sera aussi équipé de toilettes PMR et par un point d'eau.

Ce projet est financé grâce à des subventions du Conseil Départemental à hauteur de 20 % et du Conseil Régional, à hauteur de 50 %, les 30 % restant sont à la charge de la commune.

Tribune libre

" Castelneuvoises, Castelneuvois, 2020 est une année difficile pour nombreux d'entre nous.

La situation sanitaire dû à la pandémie du COVID 19 a touché notre population nationale autant que mondiale.

Economiquement, certains ont eu des difficultés. La reprise dans certains secteurs est présente ; pour d'autres ce sera plus long.

Beaucoup ont pu partir en vacances afin de retrouver un semblant de normalité et décompresser du confinement.

La rentrée scolaire s'est faite avec l'application des gestes barrières, qui font désormais partis de notre quotidien.

Il faut maintenir ces attitudes préventives, qui réduiront le nombre de victimes de ce fléau.

L'année n'est pas terminée mais nous devons garder espoir, détermination, sérieux quand à l'application de consignes sanitaires, afin de voir le ciel se dégager pour un futur meilleur.

L'opposition vous souhaite une bonne fin d'année."

Bruno BOUYSSOU
Conseiller municipal de l'opposition

Numéros utiles

ACCUEIL MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Tél. : 04 75 90 69 40 Fax : 04 75 90 69 49

Courriel : chateauneufdurhone@wanadoo.fr

Site internet : www.chateauneufdurhone.fr

Facebook : Castel infos

Madame le Maire vous reçoit uniquement sur rendez-vous les mardis et jeudis.

Prendre rendez-vous auprès de l'accueil.

Médiathèque : 04 75 53 48 60

Mardi 14h - 19h

Mercredi 10h - 12h / 14h - 19h

Vendredi 14h - 19h

Samedi 9h30 - 12h30

Urbanisme

Lundi et mardi de 8h30 à 12h00.

Vendredi de 13h30 à 17h00.

Permanence Service Population

Lundi, mardi et vendredi de 13h30 à 16h30.

(CCAS, élections, scolaire)

Permanence Restauration Scolaire

Mardi et vendredi de 8h30 à 10h00.

(inscription, règlement)

Cellule Emploi - Montélimar Agglomération

04 75 53 17 31

SANTÉ

Médecins

• Dr LOUVET - Dr ANDRÉ 04 75 90 85 57

Soins infirmiers

• Cabinet infirmier soins à domicile : 04 75 90 80 91

• BRISAC Béatrice : 04 75 90 85 57

• MERY Christelle : 04 75 90 85 57

• JUSTAMON Laetitia : 06 25 93 66 91

• HUGON Mélanie : 06 62 76 81 61

Pharmacie

• Pharmacie CARHEREUX-NARDOU

04 75 90 70 80

Dentiste

• MARC Jean-Luc : 04 75 90 75 31

Masseur-Kinésithérapeute

• FLANDIN Nathalie : 06 86 69 63 97

Ergothérapeute (Diplômées d'Etat)

• RAFFIN Maud et Margot

(intervention dans les écoles) 06 44 87 08 36

• BADOIS Morgane : 06 75 82 60 26

Opticien

• Le lunetier : 04 75 90 78 28 - 06 25 93 66 91

Centre Hospitalier Montélimar : 04 75 53 40 00

Clinique Kennedy Montélimar : 0 826 30 35 00

TAXI

• Taxi-Ambulance de Matteo : 04 75 90 78 28

ECOLE - GARDE D'ENFANTS

• Ecole maternelle : 04 75 90 70 20

• École élémentaire : 04 75 90 71 35

• Accueil Périscolaire (Jérôme Magnan Directeur)

06 12 83 28 57

• Maison d'Assistants Maternels (MAM) : 06 27 20 12 68

• Assistantes Maternelles (liste disponible en mairie)

• Micro-crèche Caltel : 04 75 92 57 50

DIVERS

Centre Des Grands Brûlés Lyon : 04 78 61 89 50

Drôme Alcool info service N° vert 0 800 23 13 13

Clinique Vétérinaire : 04 75 01 06 34

Enfance en danger : 119

CRIP26 : Stop à la maltraitance des enfants

04 75 79 69 69 ou 04 75 79 70 01

SOS femmes battues : association Elle's Imagine'nt

06 61 89 47 90

SOS Amitié : 04 90 89 18 18

SAMU 15

Pompiers 18

Police secours 17

Centre soutien de secours 112

Gendarmerie Donzère 04 75 51 60 06

Directrice de la publication : Marielle Figuet

Rédaction : SYM Communication (Sylvie Merlet)

Commission communication

Photos : Sylvie Merlet / Mairie de Châteauneuf-du-Rhône - X

Photo de couverture : Sylvie Merlet

Maquette PAO : SYM Communication (Sylvie Merlet)

Imprimerie Bayle

Impression : Imprimerie Bayle - Montélimar

Papier PEFC issu de forêt gérée durablement

Tirage 1700 ex - Périodique